“ Après Xynthia… je ne suis pas inquiet, moi, la mer, ça ne me fait pas [peur]… ”. Du déni à l’adaptation. Les viticulteurs de l’île de Ré face aux changements environnementaux

Camille Hochedez, Benoît Leroux

▶ **To cite this version:**

Camille Hochedez, Benoît Leroux. “ Après Xynthia… je ne suis pas inquiet, moi, la mer, ça ne me fait pas [peur]… ”. Du déni à l’adaptation. Les viticulteurs de l’île de Ré face aux changements environnementaux. Développement durable et territoires, 2018, Vol. 9, n°2, 10.4000/developpement-durable.12392 . halshs-01868306

HAL Id: halshs-01868306
https://shs.hal.science/halshs-01868306

Submitted on 5 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Développement durable et territoires
Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 9, n°2 | Juin 2018
Les temps des territoires

« Après Xynthia… je ne suis pas inquiet, moi, la mer, ça ne me fait pas [peur]… » Du déni à l'adaptation. Les viticulteurs de l'île de Ré face aux changements environnementaux

« After *Xynthia*… I am not worried. The sea doesn't scare me ». *From denial to adaptation: wine growers on the Island of Ré in the face of environmental change (France)*

Camille Hochedez et Benoît Leroux

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/12392
DOI : 10.4000/developpementdurable.12392
ISSN : 1772-9971

Éditeur
Association DD&T

Référence électronique
Camille Hochedez et Benoît Leroux, « « Après Xynthia… je ne suis pas inquiet, moi, la mer, ça ne me fait pas [peur]… »
Du déni à l'adaptation. Les viticulteurs de l'île de Ré face aux changements environnementaux », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 9, n°2 | Juin 2018, mis en ligne le 15 juin 2018, consulté le 25 juin 2018. URL : http://journals.openedition.org/developpementdurable/12392 ; DOI : 10.4000/developpementdurable.12392

Ce document a été généré automatiquement le 25 juin 2018.

Développement Durable et Territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

« Après Xynthia… je ne suis pas inquiet, moi, la mer, ça ne me fait pas [peur]… » Du déni à l'adaptation. Les viticulteurs de l'île de Ré face aux changements environnementaux

« After *Xynthia*… I am not worried. The sea doesn't scare me ». *From denial to adaptation: wine growers on the Island of Ré in the face of environmental change (France)*

Camille Hochedez et Benoît Leroux

1 « Transition écologique », « développement durable », « agroécologie »… les dynamiques agricoles émergentes annoncent faire corps avec les processus de changement. En cela, elles répondent à l'injonction d'une transition agro-environnementale émanant des services de communication étatiques du fait des changements environnementaux plus globaux, en premier lieu au changement climatique[1]. Quelles qu'en soient les causes, ce changement peut être un facteur de vulnérabilité pour les activités humaines. Il peut créer des dommages à des degrés divers (Reghezza-Zitt, 2007), auxquels les systèmes sont plus ou moins capables de faire face en fonction du rythme et de l'ampleur de l'évolution climatique, de leur sensibilité et de leur capacité d'adaptation. Les activités utilisant les écosystèmes naturels, en premier lieu l'agriculture, sont exposées à cette vulnérabilité. De tous les systèmes agricoles, la viticulture est particulièrement et précocement concernée par ces changements, car le vin est un produit dont la qualité est très sensible au climat. Si les effets négatifs et positifs des changements sont débattus (Laramée de Tannenberg et Leers, 2015), le changement climatique est susceptible d'avoir des effets sur la variabilité à la fois intra-annuelle (millésime) et interannuelle (effets sur les caractéristiques du terroir) (Quénol, 2014). Ces effets déjà avérés montrent que les

viticulteurs doivent composer avec la nature, en se passant notamment des produits phytosanitaires comme le font déjà ceux qui se sont engagés dans le mode de production agrobiologique (Célérier, 2016). Plus largement, on peut se demander si ce contexte de changement se traduit par des pratiques d'adaptation chez les agriculteurs et, le cas échéant, quelles formes prennent ces dernières.

2 L'adaptation peut être vue comme « un processus continu par lequel les systèmes se structurent en fonction de l'évolution de leur environnement par le biais de réorganisations nécessaires à leur survie, et ce autant pour les systèmes naturels que pour les systèmes humains » (Simonet, 2016 : 7). Elle désigne tous les processus d'ajustement au climat présent ou attendu et à ses effets (IPCC, 2014). En agriculture, elle consiste à amoindrir les effets indésirables du changement climatique, tout autant qu'à en exploiter les opportunités (Torquebiau, 2015).

3 La littérature scientifique agronomique (par exemple Brisson et Levrault, 2010) a surtout mis l'accent sur des solutions à l'échelle de la parcelle, en insistant sur l'importance de la sélection des variétés et des choix d'irrigation. La FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations) a d'ailleurs popularisé le concept d'« agriculture climato-intelligente » depuis 2010[2]. Mais peu de travaux s'intéressent à l'adaptation des acteurs en termes de pratiques agricoles, à l'échelle des territoires (Soussana, 2013). Or les aspects socio-économiques sont essentiels pour en comprendre les déterminants (Lereboullet *et al.*, 2013). Par ailleurs, les stratégies d'adaptation dépendent aussi de la perception qu'ont les agriculteurs du changement climatique. Des recherches ont montré que la manière de percevoir l'environnement et ses risques (Gifford, 2011), ainsi que la compréhension des impacts climatiques sur les systèmes, constituent autant de freins ou de leviers aux processus d'adaptation (Eyzaguirre *et al.*, 2014 ; Simonet, 2016). Or quelques études agronomiques ou géographiques (Brisson et Levrault, 2010 ; Simonet, 2016) ont souligné un déni du phénomène en raison à la fois d'un manque de connaissances scientifiques sur le sujet, et d'un manque de perception lié au caractère intangible du changement climatique, qui serait une « transformation silencieuse » (Jullien, 2009), invisible à l'œil nu, et mesurable plutôt sur le temps long. La vulnérabilité liée au changement climatique est donc *a priori* difficilement appréhendable, car il est malaisé de projeter les conséquences d'un aléa dont l'ampleur et l'extension spatiale ne sont pas connues (Gilbert, 2003).

4 Dans ce contexte de changements, à partir d'un terrain sur l'île de Ré, nous nous sommes demandé si les viticulteurs perçoivent la nature irréversible[3] des changements environnementaux qui les affectent, et s'ils en perçoivent les effets potentiels, que ce soit en termes de vulnérabilité ou au contraire de bénéfices pour leur exploitation. Nous interrogeons l'articulation entre ces perceptions environnementales et la mise en place de stratégies d'adaptation. Notre hypothèse est que celles-ci dépendent de leur appréciation du changement climatique fondée sur des changements généraux affectant le vignoble (hivers plus doux, précocité de maturité du raisin…) et locaux liés au contexte insulaire (tempête *Xynthia* de 2010, montée du niveau de la mer). Cette adaptation consiste-t-elle à appliquer une série d'ajustements, qui seraient seulement un changement marginal des pratiques, dans la continuité des systèmes existants, ou conduit-elle à une adaptation transformationnelle, qui modifierait les attributs fondamentaux du système de production viticole ? Notre étude vise donc aussi à mettre en évidence des décalages de temporalité entre les changements environnementaux et les changements de pratiques. Pour ce faire, nous formulons plusieurs hypothèses. La

première est que, compte tenu des évènements climatiques récents, on pourrait s'attendre à une « culture du risque[4] » relativement développée, qui se traduirait par des pratiques précautionneuses. Elle entraîne la mise en place de pratiques dans le temps présent en vue d'une temporalité future potentiellement risquée : elle implique de projeter le retour prochain d'un évènement environnemental d'envergure et, ce faisant, de faire en sorte de se prémunir au maximum des désagréments qu'il pourrait produire sur leur exploitation. La seconde hypothèse est que la perception, l'appréciation et l'adaptation des changements varient selon les caractéristiques sociales et les systèmes de production des viticulteurs enquêtés.

5 Dans un premier temps, la présentation du contexte insulaire de l'agriculture rétaise nous permettra de saisir comment la configuration économique, sociale et professionnelle place les viticulteurs dans une position relativement protégée face aux aléas environnementaux. Au regard de ces spécificités, nous procéderons ensuite à l'étude successive de la manière dont les producteurs perçoivent les changements environnementaux et des répercussions en termes de stratégies adaptatives sur leurs pratiques agricoles.

1. L'île de Ré : un observatoire opportun pour étudier les adaptations aux changements environnementaux et leurs perceptions

6 L'étude des perceptions qu'ont les viticulteurs des changements environnementaux, et de leur lien avec un éventuel changement des pratiques, se fonde sur une enquête de terrain menée en juin 2016 et avril 2017 auprès des acteurs de la filière viticole de l'île de Ré. L'approche, mêlant sociologie et géographie, permet d'analyser sous forme de configurations[5] la manière dont les acteurs en présence se positionnent au sein du milieu professionnel, et dans ce contexte socio-économique et territorial spécifique, perçoivent et réagissent aux phénomènes des changements environnementaux.

7 L'île de Ré constitue un terrain particulièrement intéressant pour questionner l'adaptation des viticulteurs au changement climatique et leurs perceptions du phénomène, pour trois raisons.

8 (1) La viticulture occupe une place importante dans les systèmes agricoles insulaires : 650 ha de vignes, soit un peu moins de la moitié de la surface agricole utile (SAU) de l'île, sont répartis entre une cinquantaine d'exploitations viticoles. Les systèmes agricoles présentent une polyculture propre à l'exploitation des ressources littorales caractérisée par la combinaison de plusieurs orientations (sel, vigne, maraîchage, voire ostréiculture) souvent sur une même exploitation. La situation insulaire confère à la profession agricole des liens spécifiques au territoire (forte autochtonie, place centrale des coopératives de production, mais faible implantation des autres organisations agricoles traditionnellement très influentes comme la chambre d'agriculture ou les syndicats agricoles dominants…). Ainsi, la monoculture de la vigne ne concerne qu'une vingtaine d'exploitations. Le plus souvent, la viticulture est associée à la culture de la pomme de terre qui bénéficie d'une AOP « Pommes de terre de l'île de Ré » depuis 1998. Les exploitations viticoles sont concentrées au sud de l'île, dans les plaines de Saint-Martin et de Sainte-Marie (Figure 1). Pour les années 2015-2016, l'île produit en moyenne 90 000 hectolitres de vin par an. Le raisin en cépage ugni blanc est principalement destiné

à la production de Cognac (40 000 hl/an) et de Pineau (30 000 hl/an). D'autres cépages progressent depuis les années 1980 pour produire des vins de pays blancs (colombard, chardonnay, sauvignon blanc), rosés, et rouges (cabernet sauvignon, cabernet franc, merlot) (20 000 hl/an, soit un million de bouteilles) portant une appellation IGP « Vins de pays charentais », mention Île de Ré. Le vin est produit exclusivement par la coopérative Uniré, qui regroupe tous les viticulteurs de l'île. Soixante-dix pour cent des bouteilles sont vendues sur l'île, la fréquentation touristique constituant un important débouché pour les productions.

Figure 1. Localisation des exploitations viticoles sur l'île de Ré

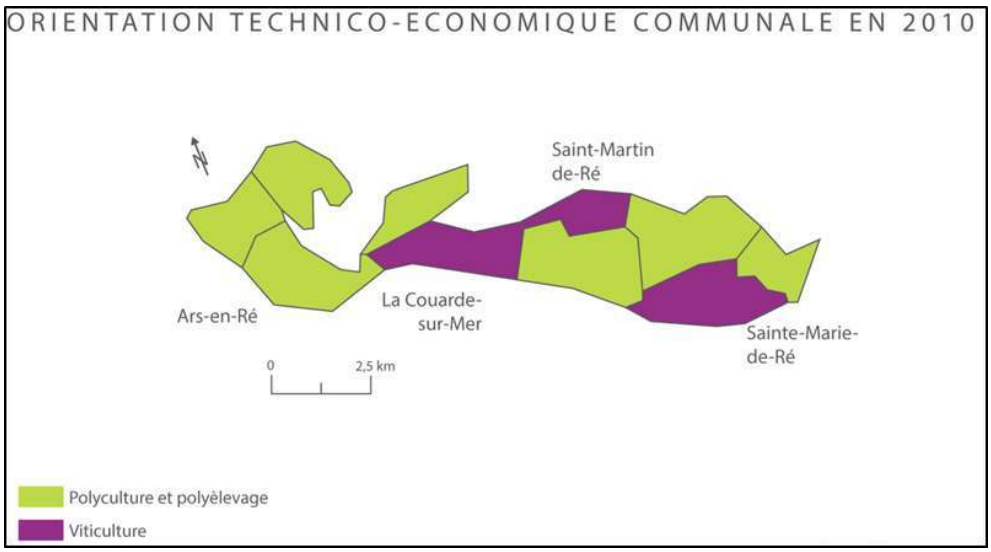

Source : Riga, 2010
Crédit et réalisation : A. Delmas, 2016

9 (2) Les dynamiques viticoles à l'œuvre sur l'île sont intéressantes pour questionner les pratiques d'adaptation des agriculteurs, notamment celles qui tendent à répondre à un fonctionnement écosystémique (faisant en sorte que l'ensemble des composantes de l'environnement, la flore, la faune, les humains, ne se nuisent pas). Dans un contexte de diminution de la SAU (du fait d'une urbanisation continue et de l'augmentation des friches agricoles), les superficies viticoles ont augmenté dans quelques communes, comme à Sainte-Marie-de-Ré entre 2000 et 2010. Ce maintien de la dynamique viticole est à souligner, car il fait face à une pression foncière et touristique croissante. Pour permettre une meilleure coexistence de ces dynamiques économiques et maintenir les paysages viticoles de manière durable, à l'échelle du territoire de l'île a été mis en place un dispositif particulier, celui de la confusion sexuelle, qui permet, par l'installation de capsules libérant des phéromones de papillons parasites (notamment l'*eudémis* et le cochylis) qui se logent dans le raisin (Figure 2), d'éradiquer leur présence et par là même de réduire fortement l'usage des produits insecticides. L'installation des capsules a été financée en 2012 et, durant les premières années, par la communauté de communes de l'île de Ré (grâce à l'écotaxe du pont). La coopérative a repris à sa charge cette technique préventive efficace, dont le coût représente 60 000 euros par an, mais qui favorise et encourage les viticulteurs à s'engager dans un mode de production durable. Amorcé sur l'île de manière collective, le recours à ces capsules illustre les changements de pratiques agricoles dans le sens d'une meilleure prise en compte de l'environnement pris dans sa

globalité. Cela pourrait constituer un terreau favorable à des pratiques adaptatives plus larges.

Figure 2. Capsules de phéromones installées sur les ceps de vigne dans le cadre de la confusion sexuelle

Cliché : C. Hochedez, 2016

10 (3) Néanmoins, et cela constitue le troisième point d'intérêt pour étudier la viticulture rétaise, les activités primaires ont été durement touchées par la tempête *Xynthia* dans la nuit du 27 au 28 février 2010. Combinant une surcôte de 1,5 m (mesurée à La Rochelle) et une phase de marée haute à fort coefficient en pleine nuit, *Xynthia* a surtout touché le versant ouest et sud de l'île. Les inondations ont eu pour effet de séparer Ré en quatre îlots isolés, reproduisant la configuration géologique de l'île. Deux mille cinq cents hectares de terres ont été submergées, dont 147 ha de vignes (sur 650 ha), 17 ha plantés en pomme de terre (sur un total d'environ 150 ha), et 100 ha préparés pour accueillir des plants de pommes de terre (Boucard, 2014). *Xynthia* a endommagé une partie des ceps, des récoltes et des propriétés agronomiques des sols. Située au-dessous du niveau de la mer, la partie sud de l'île, où sont plantées la plupart des vignes, a été particulièrement touchée. À la Couarde-sur-Mer par exemple, les 70 ha de vignes ont été noyés sous 1 m d'eau de mer. Les sols ont été couverts pendant un an d'une couche de sel de 0 à 30 cm d'épaisseur. Certes, le lien entre *Xynthia* et le changement climatique continue de faire débat scientifiquement (cf. *supra*), ce qu'illustrent les deux types de causes avancées dans les médias. Le réchauffement climatique et son corollaire, l'élévation du niveau des océans, feraient de *Xynthia* un « événement sentinelle », un « jalon » sur l'échelle de l'élévation du niveau des mers (Péret et Sauzeau, 2014), quand nombre d'îliens ont simplement considéré *Xynthia* comme une « grosse tempête » (Bourd J. *in* Péret et Sauzeau, 2014 : 167). L'ampleur des dégâts résulterait davantage, pour les usagers, d'une occupation déraisonnable des zones basses du littoral, et d'un manque d'entretien des ouvrages de défense contre la submersion marine. Malgré tout, cet évènement permet d'analyser les perceptions des changements environnementaux. Les questions sur la fréquence perçue des événements climatiques extrêmes interrogent en filigrane la mesure du risque par les viticulteurs, et l'existence d'une « culture du risque » vernaculaire (Langumier et Verdier, 2015), qui serait faite de savoirs fondés sur

l'expérience, la mémoire, l'habitude et leur diffusion au sein de la société locale (Athimon *et al.*, 2016). Le contexte insulaire rétais est particulièrement intéressant pour étudier cette culture du risque, car les agriculteurs sont régulièrement confrontés aux vimers[6], comme l'ont montré des travaux d'historiens depuis le XVI[e] siècle (Garnier et Surville, 2010 ; Péret et Sauzeau, 2014 ; Athimon *et al.*, 2016). On pourrait penser que les habitants de l'île de Ré ont une culture du risque plus importante dans ce contexte insulaire et professionnel. Sauf que la dernière submersion marine importante datait de 1941, soit 70 ans avant *Xynthia* ; d'où un discours dominant faisant de *Xynthia* du « jamais vu » (la mémoire locale ne faisant que rarement le parallèle avec d'anciennes immersions).

11 Nous avons mené des entretiens semi-directifs auprès de 13 viticulteurs, soit environ un quart des viticulteurs de l'Île, et auprès de 7 acteurs impliqués dans la filière agricole (coopérative, responsables politiques communaux et intercommunaux, associations agricoles et environnementales). Le panel des viticulteurs enquêtés reflète notre souhait d'aborder les configurations les plus variées possibles, entre les « petits » et les « gros » viticulteurs, ceux pratiquant la bio, et ceux refusant la confusion sexuelle sur leur exploitation, « anciens » et néo-installés, et enfin viticulteurs spécialisés dans le raisin et ceux pratiquant une polyculture. Les entretiens nous ont permis d'envisager la représentation qu'ont les agriculteurs de leur propre trajectoire en lien avec les changements environnementaux. « Savoirs de sens commun » (Jodelet, 1997 : 365), les représentations sont des formes de connaissance construites socialement, d'où la nécessité de les replacer dans le contexte des caractéristiques sociotechniques des exploitations et des viticulteurs. Elles sont aussi une interface entre les individus et la réalité, influençant leurs pratiques, d'où l'importance de les étudier par une enquête de terrain. Les entretiens permettent également d'analyser la combinaison de plusieurs échelles spatiotemporelles de perception chez les viticulteurs.

2. Un déni de perception des changements climatiques par les viticulteurs rétais ?

12 Les changements climatiques sont intangibles au niveau global malgré leurs effets permanents à différentes échelles (Jullien, 2009). C'est une transformation silencieuse qui « laisse ouverte la porte au déni » (Simonet, 2016 : 6). Cette tension entre invisibilité des effets au niveau global et visibilité au niveau local pose un véritable défi aux sciences sociales, particulièrement discuté parmi les anthropologues du climat (Roncoli *et al.*, 2008). Dès lors, comment appréhender la perception des changements chez les viticulteurs ? Nous partons de l'idée que les perceptions visuelles et sensorielles sont les pierres angulaires de la construction des représentations populaires du climat (Strauss et Orlove, 2003). C'est pourquoi nous avons choisi de faire parler les viticulteurs du changement climatique au travers de questions portant sur ses manifestations tangibles, dans les paysages et surtout dans l'évolution de la météo comme du calendrier des tâches viticoles, en faisant se télescoper les deux facettes du temps. En effet, l'accumulation des observations sur le temps qu'il fait (météo) à moyen terme permet d'appréhender la perception de signes tangibles du changement global (calendrier des saisons, mémoire des évènements extrêmes). D'autant plus que la météo renvoie également, sur le territoire de l'île de Ré, au temps de l'extraordinaire, de l'évènement : la catastrophe *Xynthia* a rendu bruyant le changement climatique.

2.1. Une perception sensible des changements à moyen terme : les viticulteurs et la météo

13 La vigne étant une culture fragile, les viticulteurs sont très météosensibles (De la Soudière et Tabeaud, 2009 : 585 ; Boquet 2006) et doivent sans cesse composer avec le climat. Dès lors, le changement climatique ne leur apparaît pas comme une problématique différente de ce qu'ils doivent gérer au quotidien. Selon le président de la coopérative Uniré, lui-même producteur viticole, le changement climatique « *n'est pas une révolution, on s'adapte progressivement depuis 30 ans* ». Au fil des entretiens, les viticulteurs proposent, sans le nommer, un diagnostic du changement climatique, qu'ils appréhendent par les effets sur la conduite de la vigne à moyen terme et par des indices météo. La « météorologie populaire » (De la Soudière, 1990 : 11) qu'ils dessinent en observant le calendrier des travaux viticoles reflète la perception de changements à moyen terme. Selon les modes de production opérés par les viticultrices et les viticulteurs (pratique de l'agrobiologie *versus* agriculture conventionnelle), cette perception et surtout l'appréciation de la vulnérabilité varient.

14 Si tous les viticulteurs perçoivent, à travers les saisons, des changements environnementaux, voire climatiques, ils ne les désignent pas nécessairement par ces expressions, mais font référence plus généralement à des variations saisonnières répétées. Selon eux, depuis le début des années 2000 il n'y a plus vraiment d'hiver (du moins « *les hivers sont plus doux* »), plus de gel, mais davantage de mauvais temps au printemps. Cela impacte le calendrier des récoltes, dont l'évolution permet de rendre sensibles ces changements globaux. Tous constatent un avancement de la date des vendanges, par rapport à leur début de carrière pour les plus anciens, ou aux pratiques de leurs parents ou grands-parents pour ceux qui se sont installés plus récemment. L'avancement du calendrier concerne *de facto* les autres travaux viticoles, par exemple le palissage : « *Ben ce qu'on a remarqué, c'est vrai que j'ai le souvenir quand j'étais gamin, quand on allait donner un coup de main à nos parents, ben par exemple à faire le palissage de la vigne, ben on y était, c'était pas exceptionnel d'y être encore au 10 juillet. Ça c'est vrai. Parce que maintenant, fin juin, on a fini, quoi. Ça fait plusieurs années que fin juin, on a fini* » (U. Tétru[7], 52 ans, 25 ha de vignes en conventionnel). Pour une question de taux de sucre dans le raisin impactant ensuite le degré du vin, les viticulteurs finissent les vendanges des rouges après les blancs, alors qu'il y a encore une vingtaine d'années c'était l'inverse. Cependant, les fluctuations climatiques ne sont pas la seule cause invoquée pour expliquer la précocité des travaux des vignes : cela est aussi mis en lien avec le changement des cépages utilisés, ou avec la conduite des vignes (agrandissement des rangs, usage régulier de produits phytosanitaires, etc.) qui est différente d'il y a 40 ans.

15 Le changement climatique n'est pas vécu comme une révolution car les viticulteurs ont appris à gérer l'« insécurité climatique ». Les aléas environnementaux font partie de leur quotidien, de sorte qu'ils ont développé une « culture de l'aléa » (De la Soudière, 1990), plus qu'une culture du risque. Outre les vimers mentionnés précédemment, des vents salés et des tempêtes d'embruns frappent chaque année les viticulteurs insulaires, ou encore des épisodes de grêle, qui se produisent surtout à Sainte-Marie, comme le souligne ce viticulteur : « *On a eu un gros orage de grêle il y a trois ans* [en 2013]*. Ici ça arrive tous les 25 ans, 'fin bon je touche du bois. Le dernier gros coup c'était en 1965 avant, donc euh… y'a tout un secteur qui faisait du vin de pays qui a été touché.* […] *C'est le climat, après… y'a des années où tout*

va bien... » (P. Rébout, 41 ans, 22 ha de vignes en conventionnel). Certains perçoivent néanmoins une plus grande fréquence de ces événements violents qu'« avant », le « avant » renvoyant à un passé indéterminé. Mais là encore, la plus grande fréquence des évènements extrêmes est aussi mise en relation avec des changements plus généraux sur l'île, en particulier l'urbanisation et l'usage de matériels lourds tassant les terrains, qui conduisent à l'imperméabilisation des sols et donc à une moins bonne évacuation des précipitations de surface. Le temps des viticulteurs semble être fait de cycles rythmés par les épisodes climatiques violents, qui obligent à replanter.

16 L'analyse de la perception de la météo par les viticulteurs dessine l'image d'un climat vécu (De la Soudière, 1990). Les viticulteurs ont une connaissance sensible du changement, une « culture indigène et quotidienne » du climat (De la Soudière et Tabeaud, 2009 : 581) qui repose sur l'évolution des pratiques en fonction des fluctuations à moyen terme du temps météo. À l'opposé, les changements environnementaux sur le long terme sont plus difficilement perçus.

2.2. Malgré la catastrophe *Xynthia*, un déni de perception du changement à long terme ?

17 Si les viticulteurs perçoivent des changements à moyen terme, les changements climatiques à plus long terme ne constituent pas un réel risque à leurs yeux. Pourtant, *Xynthia* aurait pu être un évènement œuvrant à la prise de conscience du changement climatique et des risques qui lui sont associés. Paradoxalement, pour la majorité des viticulteurs enquêtés, la tempête s'apparente plutôt à un jalon supplémentaire des risques environnementaux propre à la géographie du littoral.

18 Certes, *Xynthia* a été un choc émotionnel et, pour certains, un réel traumatisme, comme l'exprime ce viticulteur de Sainte-Marie : « *Quand vous voyez la laisse*[8] *qui reste, dans les rues du village, j'voyais les p'tits bouts de bois, le varech, y'a un effet quand même, euh... un impact sur le moral* [...] *vous savez, ils se sont empressés de nettoyer. Ils avaient fait un appel à la radio locale, ils avaient dit "vous irez dans les vignes enlever les bouts de varech". Moi j'ai dit aux mecs "vous laissez ça". Moi j'ai dit "j'veux qu'les mecs* [les habitants] *ils voient ça encore un p'tit peu de temps". Faut pas qu'on oublie aussi rapidement* » (G. Rébu, 55 ans, 19 ha de vignes certifiées bio, pratiquant officieusement la biodynamie). Si *Xynthia* est un temps de crise et de gestion d'urgence, ses impacts immédiats ont été atténués par le développement de solidarités[9]. Certains viticulteurs dont les vignes n'ont pas été touchées ont fait don d'une partie de leurs vendanges à des viticulteurs fortement impactés, afin de leur assurer des revenus de la part de la coopérative. Des prêts de terres entre producteurs ont également eu lieu, permettant aux agriculteurs inondés de planter, malgré tout, leurs pommes de terre. Enfin, un élan de solidarité populaire a vu le jour pour nettoyer les vignes, à l'appel de certains agriculteurs, comme le raconte U. Tétru : « *On avait organisé, fin moi avec un groupe, là, on avait organisé une journée, on s'était dit "ben tiens, on va faire de la pub pis on va faire une journée 'nettoyage de vigne', quoi, pis vient qui veut, pis après on va payer un repas pour tout le monde". Et alors là, y'a eu un élan de solidarité, ça a été formidable, on s'attendait pas du tout à ça. Alors de la part des collègues, bien sûr, hein, des gens de la coopérative, mais aussi des gens de partout, même des estivants qui avaient une maison là, pis qui étaient pas forcément concernés par... mais qui sont venus, pis euh... Franchement, je sais pas, y'avait peut-être 300 ou 400 personnes. Ah oui, oui, ça a été euh... on est tombés un peu des nues parce qu'on s'attendait pas du tout à ça, quoi* » (52 ans, en GAEC avec son frère, en conventionnel sur 25 ha).

19 Une fois l'émotion et le choc passés, *Xynthia* constitue-t-elle pour autant une rupture ? Est-ce un évènement, au sens de moment d'où surgit l'irréversibilité, du moins un changement de pratiques ? Pas vraiment. Globalement, sur les parcelles inondées, les viticulteurs ont arraché puis replanté quasi à l'identique, aux mêmes endroits (donc potentiellement inondables). À la question de savoir s'ils ne craignent pas de voir leurs vignes de nouveau immergées, les producteurs justifient ce retour du même par un discours résigné et fataliste qui en substance se résume ainsi : « *Je suis conscient du risque, mais si cela se reproduit, je replanterai* » (B. Condor, 40 ans, 18 ha de vignes en conversion bio). Cette forme d'adaptation qui consiste à reproduire les mêmes logiques de production a été favorisée par des indemnités versées par le Département pour le replantage des ceps, cumulées à des aides de la Fondation de France (versement d'aides financières) pour ceux qui en faisaient la demande. En 2016, les viticulteurs rencontrés étaient en train de replanter les dernières rangées arrachées. Ainsi, le président de l'association Ré Nature Environnement (chercheur en biologie à la retraite) déplore l'absence de mémoire de la catastrophe : « *Les agriculteurs dans toutes les parties basses, ils ont souffert. Ben ils ont replanté, hein… et aujourd'hui, on ne voit plus la différence* […] *en six ans, les gens ont déjà oublié. Ils se sont réinstallés comme si de rien n'était.* » Si cette manière de présenter *Xynthia* comme un « non-événement » est sans doute exagérée, notons que seuls deux viticulteurs ont arrêté (ils avaient pris leur décision d'arrêter avant *Xynthia*) et un producteur proche de la retraite a préféré ne pas replanter : « *Xynthia* […] *a quand même abîmé mon vignoble,* […] *D'ailleurs j'ai arraché des vignes que j'ai pas replantées* [3 ha], *parce que je fatigue, je vieillis, j'ai réduit donc…* » (R. Millet, 69 ans, viticulteur à la retraite, 15 ha). Au total, environ 60 ha endommagés, appartenant principalement à ces trois producteurs, n'ont pas été replantés. Des nuances dans les conséquences apparaissent selon l'âge des ceps, les types de sols à l'échelle micro, l'élévation des parcelles par rapport au niveau de la mer. Ces variations microlocales expliquent pourquoi certains ont replanté un peu différemment, parfois en faisant des rotations, en changeant de cépage sur une parcelle ou sur un rang, pour limiter l'épuisement des sols. Par ailleurs, le temps de l'exceptionnel est ramené aux aléas faisant partie des risques du métier, rappelant que les viticulteurs s'adaptent à l'insécurité climatique. Globalement, les viticulteurs acceptent le risque avec une certaine fatalité car ce ne sont « *que des vignes* », c'est-à-dire leur outil de travail, comme l'exprime cette viticultrice : « *mais bon ça fait partie des aléas du métier, je veux dire on travaille avec la météo et là, c'était un évènement exceptionnel.* […] *Nous, nos enfants ont fini leurs études, donc la situation des uns et des autres n'est pas du tout la même* […] *nous on est propriétaires de quand même pas mal, au niveau des emprunts, tout est remboursé, on peut supporter un choc* […]*, un deuxième choc, là franchement je crois que je me mets à la retraite tout de suite. Une fois, ça fait partie des aléas de la vie* […]*, on n'est pas fonctionnaires non plus* […]*. Il faut accepter les choses, en tout cas moi, c'est ma philosophie* » (C. Buret, 53 ans, 22 ha de vignes en conventionnel). Les viticulteurs ont une culture du risque professionnel plus qu'une culture du risque. Ils demeurent toujours dans une logique de répartition des richesses, et non dans celle de la répartition des risques (Beck, 2003), ce qui limite l'adoption d'une posture réflexive face aux vulnérabilités climatiques. Le fait d'arrêter ou de replanter plus ou moins à l'identique dépend aussi du moment où la tempête intervient dans la trajectoire du viticulteur. Bien que cette analyse demande à être confirmée, sur la perception d'un changement climatique avérée et d'imminentes répliques de ses manifestations dans les années à venir, il apparaît qu'une distinction nette s'opère entre viticulteurs en mode de production conventionnel et ceux qui ont opéré une conversion totale de leurs surfaces à l'agriculture biologique. Trois viticulteurs enquêtés soumis aux cahiers des charges de

l'agriculture biologique[10] sont catégoriques sur ce point : « *C'est sûr que ça se reproduira, car les évènements climatiques sont de plus en plus violents, et c'est lié au changement climatique* » (B. Condor, 40 ans, 18 ha de vignes en conversion bio). « *Ça recommencera, c'est clair ! À mon avis, on s'y prépare pas* [...] *Au niveau national, on s'y prépare pas. J'veux dire, quand vous voyez... que partout ça recule...* » (G. Rébu, 55 ans, 19 ha de vignes certifiées bio, pratiquant officieusement la biodynamie). Par cette prise de position, ce viticulteur émet l'opinion que la question climatique n'est pas un problème qui peut se régler à l'échelle individuelle, mais constitue bel et bien un problème de responsabilité publique (Comby, 2015). Les viticulteurs proches des modes de production conventionnels, s'ils ont malgré tout conscience qu'un évènement de type *Xynthia* se reproduira, en donnent une échéance qui atteste d'une perception très floue et lointaine des risques : certains évoquent une échéance à 15 ou 20 ans, d'autres 50 ans, d'autres encore « *50 000 ans* »...

20 Pour une large majorité d'enquêtés, *Xynthia* est l'occasion de prendre conscience du risque, notamment en se projetant dans le passé et dans l'avenir, selon une vision du temps plus linéaire cette fois. Beaucoup de viticulteurs accusent le manque d'entretien des digues, qu'ils comparent à un passé où l'agriculture et l'environnement étaient en symbiose, et où la complémentarité des activités agricoles permettait de mieux se prémunir du risque submersion. Les agriculteurs (Langumier et Verdier, 2015), et plus précisément ici les paysans de la mer sont traditionnellement dépositaires de la mémoire des aménagements et des bonnes pratiques à respecter en zone littorale contre les assauts de la mer (Péret et Sauzeau, 2014). En effet, ils entretenaient des canaux, fossés ou encore écluses (pêcheries à poisson en pierre) qui permettaient d'évacuer l'eau des précipitations dans la mer. Mais avec la progressive disparition des marais salants, ces canaux ne sont plus entretenus. Ainsi, le manque d'entretien des protections est mis en relation avec le déclin des activités agricoles traditionnelles de l'île : « *Non mais j'veux dire, les digues, on les savait fatiguées, on les savait abîmées. On les savait en mauvais état.* [...] *Pis bon, ben rien se faisait.* [...] *Y'avait les sirènes du tourisme, là, qui étaient bien plus...* » (U. Tétru, 52 ans, en GAEC avec son frère, en conventionnel sur 25 ha) ; « *Nos digues, nos digues n'étaient plus entretenues depuis des années ! Les digues ça date de Napoléon III, hein.* [...] *Bon, autrefois elles étaient deux personnes au moins à s'occuper de ça à l'année, à entretenir, à vérifier* » (G. Rébu, 55 ans, 19 ha de vignes certifiés bio, pratiquant officieusement la biodynamie). Ce viticulteur fait référence aux digues de défense, dont l'entretien était depuis le XVII[e] siècle sous la responsabilité de l'État, à la différence des digues-levées des marais salants qui étaient de la responsabilité des propriétaires et des habitants (Péret et Sauzeau, 2014). Le déclin des systèmes agricoles traditionnels et le désengagement financier et technique de l'État dans l'entretien des digues depuis les années 1960 sur l'île ont en effet contribué à rendre les ouvrages de défense vulnérables. Aujourd'hui, grâce à la construction de la digue du Martray dans le cadre du programme PAPI (Programmes d'actions de prévention des inondations), les viticulteurs se sentent bien protégés, ce qui semble limiter les tentatives d'adaptation à l'échelle de leur exploitation. Cela rejoint de précédentes conclusions sur le fait que les travaux institutionnels de protection entraînent une progressive désuétude des pratiques d'adaptation et de sécurisation par les habitants (Reghezza-Zitt et Sanseveriono-Godfrin, 2012 ; Langumier et Verdier, 2015).

21 Ainsi, si Xynthia n'a pas constitué une catastrophe majeure pour une majorité des viticulteurs enquêtés, cela est dû à l'existence de solidarités, et aussi au fait que 2010 a été une très bonne année de récolte pour les viticulteurs non impactés, ce qui a permis de limiter les pertes économiques. Cet évènement pour les systèmes viticoles illustre la

relative habitude que les viticulteurs ont de gérer l'insécurité climatique dans le contexte insulaire. Une dernière série de raisons expliquant un relatif déni de prise de conscience de changements à long terme réside enfin dans certains effets positifs du changement climatique pour les vignes, et aussi dans d'autres problèmes environnementaux à court terme affectant l'île.

2.3. Le changement climatique : des effets positifs ramenés au temps du quotidien

22 Les effets du changement climatique sont minimisés par les producteurs en raison d'impondérables liés à la géographie environnementale rétaise. Ces derniers, lors des entretiens, énoncent d'autres problèmes aux effets plus immédiats et bien plus tangibles que les viticulteurs doivent gérer au quotidien. Les problèmes les plus préoccupants et sur lesquels ils sont intarissables concernent la prolifération des lapins qui rongent les pieds de vigne et mangent les céréales cultivées en rotation pour les producteurs de pomme de terre. Les viticulteurs datent de 2009-2010 cette prolifération, qui les oblige à mettre des manchons pour protéger les pieds de vigne (Figure 3). Ce phénomène est mis en lien avec l'enfrichement des terres agricoles, corrélé à un problème d'entretien des terrains (l'importance du petit parcellaire laissé en friche depuis plusieurs années rend difficile l'accès à ces terrains, permettant à toute une faune sauvage de se développer). La responsabilité est rejetée soit sur les propriétaires privés, censés assurer l'entretien de leurs terrains, soit sur les politiques accusées de ne pas faire respecter ce devoir, ou encore sur les chasseurs à qui on reproche de ne pas remplir leur mission de régulation.

Figure 3. Manchons posés autour des pieds de vigne pour se protéger des lapins, Sainte-Marie-de-Ré

Cliché : C. Hochedez, 2016

23 Par ailleurs, le changement climatique n'apparaît pas systématiquement comme un problème, car il aurait un ensemble d'effets positifs sur le vignoble. Sans parler d'euphorie comme dans certaines grandes régions viticoles françaises (par exemple le Val de Loire) et étrangères (par exemple la Napa Valley en Californie ; cf. Boquet, 2006), les discours rendant compte du réchauffement amènent certains viticulteurs à le percevoir comme un « bon problème », un atout qui améliorerait la qualité du vin (Laramée de Tannenberg et Leers, 2015). Ainsi, un viticulteur relativise les propos négatifs qu'il vient de porter sur la question climatique en indiquant que le réchauffement peut présenter une forme de compensation : « *Il y a des côtés positifs sur la vigne..., peut-être qu'ici, on pourra faire des cépages, notamment espagnols et italiens, qu'on ne peut pas faire maintenant* [du fait du] *cahier des charges des vins de pays* » (B. Condor, 40 ans, 18 ha de vignes en conversion bio). Plus globalement, l'ensemble des 13 viticulteurs enquêtés perçoit une évolution de la qualité du raisin, et donc des vins de table : ils constatent que le raisin est plus sucré, car la vigne démarre plus tôt. Cela explique aussi que la gamme des cépages s'est élargie. Sur l'île de Ré, les cépages utilisés, provenant massivement du Sud-Ouest, mûrissent beaucoup mieux, d'où des degrés plus forts. Cela n'est pas franchement bénéfique à l'ugni blanc et aux rosés, vins dominants sur l'île, qui supportent peu une hausse des degrés. En revanche, c'est particulièrement intéressant pour les cépages produisant les vins rouges. Le réchauffement climatique permet aussi d'introduire de nouveaux cépages plus méridionaux, comme la négrette (5 ha sur l'île), qu'il est désormais possible de cultiver sur le terroir de l'île. Autrement dit, le réchauffement climatique est profitable à la qualité des vins de pays produits sur l'île.

24 Les viticulteurs en conversion biologique rencontrés à Ars-en-Ré et Sainte-Marie voient aussi le changement climatique d'un œil favorable pour leurs méthodes de production spécifiques : avec un climat plus sec, l'herbe pousse moins, et la vigne est moins touchée par les maladies (dont le développement est favorisé par l'humidité), ce qui réduit les besoins de produits phytosanitaires et facilite le travail de la vigne en bio.

25 Ainsi, dans ce contexte insulaire confronté à des aléas météorologiques d'envergure, mais aussi à une conjoncture touristique favorable, la dynamique professionnelle semble stimuler des dispositions collectives incitant à développer une rationalité économique. Les perturbations climatiques leur deviennent dès lors favorables. Si *Xynthia* demeure un mauvais souvenir, le changement climatique sous son seul aspect de hausse des températures et de baisse des précipitations est plutôt vu d'un bon œil. Même *Xynthia* a été en quelque sorte valorisée, puisque certains producteurs estiment qu'elle a été une occasion pour le vignoble de « *rebondir* ». L'arrachage de certaines parcelles a en effet permis de renouveler une partie du vignoble. Et aujourd'hui, les volumes augmentent puisque les jeunes vignes replantées sont en pleine production. Enfin, le changement climatique est perçu positivement par les viticulteurs qui font aussi de la pomme de terre, puisqu'en 15 ans, les agriculteurs ont gagné, selon les dires des plus anciens, trois semaines sur récolte ; cela permet de vendre plus tôt, donc plus cher, les pommes de terre primeurs.

26 Ces raisons peuvent nous conduire à penser que le changement climatique, dans sa perception quotidienne mais aussi sur le long terme, n'est pas perçu comme un problème par les viticulteurs. À chaque entretien, hormis les producteurs touchés frontalement par *Xynthia*, le même discours relativisant ses effets négatifs par ceux positifs (et minimisés par les autres préoccupations insulaires liées aux besoins en termes de bâtiments agricoles, de logements pour les salariés, de lutte contre la propagation des lapins, etc.)

nous amène à considérer la question climatique comme secondaire au regard des préoccupations des viticulteurs insulaires. De la même manière, ce poids mineur occupé par la question du changement climatique pourrait expliquer que cette dernière n'influence pas vraiment leur perception du temps. Le changement climatique n'est pas une révolution, mais s'intègre dans une superposition de différentes temporalités dont ressort une perception cyclique du temps : que ce soit le cycle annuel des saisons, ou le cycle de croissance de la vigne (20-25 ans), mis en regard avec les cycles des aléas climatiques qui endommagent le vignoble et qui obligent à un temps de reconstitution du vignoble. Cette remise sur pied peut prendre un temps variable selon l'intensité de l'évènement : deux ans pour un orage de grêle, six ans pour *Xynthia*... À ces cycles tangibles, certains ajoutent la perception de cycles faisant écho à celle de leurs ascendants, alternant tantôt sécheresse tantôt précipitations abondantes. Par exemple, ce viticulteur à La Couarde explique : « *Non, moi j'ai pas le sentiment qu'on est plus embêtés. Pis moi je suis plus persuadé que... c'est plus des cycles. On peut tomber dans des périodes très pluvieuses, et après on va tomber dans quelques années, ça va être plutôt très sec. J'ai le souvenir d'un ancien qui m'avait dit "c'est des cycles de sept ans". Bon après, j'ai pas vérifié, mais pour lui c'était pendant sept ans* » (U. Tétru, 52 ans, en GAEC avec son frère, en conventionnel sur 25 ha).

27 Au final, le temps qu'il fait, tout comme les évènements climatiques extrêmes, ont permis d'analyser le rapport au changement environnemental des viticulteurs, à court, moyen et long termes. Il ressort que les temps du quotidien professionnel, perçus de manière cyclique, ne sont pas mis en regard avec la temporalité longue plus linéaire du changement climatique. Les viticulteurs sont dans le déni des effets potentiellement négatifs à long terme du changement climatique tout en en percevant les effets de manière sensible, notamment à travers le calendrier des tâches viticoles. La situation rencontrée semble autre. Le traumatisme *Xynthia* a été évité par les liens de solidarité et grâce à l'économie touristique de l'île qui permet de vendre aussi bien du vin de qualité moyenne, que des pommes de terre ou n'importe quels légumes. Nos résultats rejoignent ceux de travaux antérieurs menés dans des contextes viticoles méditerranéens, qui ont montré que le changement climatique est un risque peu perçu par les viticulteurs, qui ont du mal à se projeter sur le long terme (Lereboullet *et al.*, 2013). Globalement, les viticulteurs oscillent entre une posture d'acceptation du risque et celle d'une incertitude liée à une lecture approximative du changement climatique, en passant par ceux ayant un discours ambigu qu'on pourrait qualifier de dénégation.

28 En confrontant les dynamiques collectives et individuelles de changement des pratiques viticoles, et en les recontextualisant dans les configurations socioprofessionnelles et territoriales rétaises, nous pouvons à présent explorer les changements de pratiques face aux changements environnementaux.

3. Une transformation des pratiques viticoles en lien avec la (non)-perception des changements environnementaux ?

29 La marginalité des modifications de pratiques s'explique principalement par l'existence d'un contexte économique et social protecteur. Il n'y aurait pas d'intérêt à changer du fait des filets de sécurité que présente le contexte insulaire rétais. L'attrait touristique de l'île

est tel que toute la production de vin (quelle que soit sa qualité) et de pommes de terre primeurs est écoulée sans problème, et ce, principalement sur l'île. Comme l'indique cette chargée de mission à la communauté de communes : « *Il y a* [...] *"un microclimat touristique". Les producteurs d'activités primaires comme le sel, la pomme de terre et la vigne disent qu'ils n'ont jamais aussi bien vécu que maintenant. Ici, grâce au tourisme, on peut vendre sa production sans faire beaucoup d'efforts.* [...] *Par exemple, les pommes de terre primeurs, les premières, sont à 10 €/kg* [...] *Sur un territoire où du mauvais vin se vend cher, il faut être motivé pour faire du bio...* » Si l'on rajoute la location de résidences touristiques, ces conditions offrent une assise économique certaine aux producteurs. En dépit de situations variables selon l'ancienneté, l'importance des surfaces, la diversification, etc., les revenus moyens nets mensuels des seules activités agricoles sont confortables (autour des 2 500 euros pour certains producteurs enquêtés).

30 Au-delà de ces filets de sécurité économiques, la configuration professionnelle de la viticulture rétaise présente également une culture de la coopération et de la mutualisation, à travers la coopérative. Celle-ci joue non seulement un rôle d'organisation de la production, de vinification et de vente, mais assure des expertises, notamment pour rendre compte des modifications climatiques, qui sont utilisées par les viticulteurs pour ajuster leurs méthodes de production. Elle effectue en effet un suivi technique annuel des variations météorologiques par caractérisation des températures et des précipitations grâce aux trois stations météo installées sur l'île. Elle prend en charge, en quelque sorte, le travail d'adaptation au changement climatique, ce qui en décharge en retour les coopérateurs. Un conseiller technique de la coopérative admet lui-même que « *ces changements ne sont pas connus des agriculteurs, car le problème de la vigne est que le changement climatique est un changement sur le long terme, et qu'on ne voit pas tout de suite les effets sur le cycle de la vigne* ».

31 Ces formes de protection structurelles ont pour effet de temporiser les conséquences négatives du changement climatique. Finalement, l'adaptation consiste au mieux en une protection, mais réside aussi dans le fait de se conformer au changement climatique. Pour autant, notre enquête montre que cette inertie partielle s'explique également par l'absence d'accompagnement en termes de politiques publiques. En effet, ces stratégies d'adaptation à la marge et à l'échelle micro sont confortées par la non-prise en compte du changement climatique par les politiques communales et intercommunales. Hormis la prise en charge des capsules au début de sa mise en place, les mairies et la communauté de commune ne prennent pas en considération le rôle agro-environnemental joué par les viticulteurs. Elles ne stimulent pas non plus de politiques structurelles à même de relever les défis environnementaux et climatiques. Pour elles, le changement climatique est une évolution beaucoup trop lente, alors que « *les politiques se situent à une autre échelle de réflexion* », selon le président de l'association Ré Nature Environnement. De plus, les politiques perçoivent davantage l'enjeu du changement climatique sur le maraîchage que sur la viticulture, d'où des projets de zones maraîchères irriguées qui ont tendance encore à favoriser une agriculture intensive. Or, les objectifs d'accroissement des rendements de la culture des pommes de terre ne prennent pas en compte les tensions sur la ressource en eau.

Conclusion

32 Notre étude sur les représentations du changement climatique a éclairé le rôle des perceptions du temps dans l'adaptation aux changements environnementaux, plus particulièrement au changement climatique.

33 Les résultats de notre enquête de terrain exploratoire montrent que les viticulteurs de l'île de Ré vivent de deux manières les temporalités du changement climatique. La première relève de la temporalité perçue du changement et de ses effets en termes de vulnérabilité. Celle-ci apparaît relativement contradictoire : les effets du changement climatique sont perçus comme négatifs dans un passé proche (*Xynthia*) mais plutôt positivement dans un avenir lointain et hypothétique. Cependant, s'il est souvent « inexistemps » sur les périodes de temps long, au présent ce changement climatique est perçu plutôt positivement. La seconde relève de la temporalité vécue, rendant tangibles les changements environnementaux. Cette temporalité vécue est centrée sur le présent et uniquement sur le court terme. Ainsi, même si le changement climatique a été éprouvé, vécu comme dévastateur et potentiellement dangereux pour certains de ces viticulteurs à travers l'évènement *Xynthia*, la temporalité dominante qui anime leur quotidien reste très liée au champ économique. Or celui-ci demeure soumis au temps court. Cette logique du court terme a tendance à entrer en contradiction avec le temps long de l'écologie ou de la mesure des vulnérabilités liées au changement climatique. Ce constat ne vise pas à jeter l'opprobre sur les viticulteurs de l'île de Ré, mais à comprendre comment ces individus sont pris dans des processus qui, sans l'intervention d'une force collective (État, collectivités locales, associations…) capable de désigner le changement climatique comme un problème public (Comby, 2015), les réduisent à devoir faire avec l'existant.

34 Ces appréciations doivent toutefois être nuancées en fonction du profil des viticulteurs, car tous n'ont pas la même lecture du changement climatique. En l'occurrence, on s'aperçoit que le fait d'être, non seulement, engagé dans un mode de production agrobiologique (cf. *infra*), mais aussi plus avancé en âge semble aider à faire le lien entre les changements de température, la montée des eaux, la perturbation des saisons, *Xynthia* et le changement climatique. Si cette piste interprétative demanderait à être davantage creusée, elle soulève une réflexion sur le rapport entre les stratégies individuelles et collectives : les trajectoires de conversion vers l'agrobiologie et des pratiques agricoles plus durables s'inscrivent dans des processus collectifs (par exemple la technique de la confusion sexuelle ou l'association créée récemment sur l'île : le groupement de développement de l'agriculture durable – GDAD). Tout indique que ces formes collectives s'imposent aux logiques individuelles, car toute structuration socioprofessionnelle, notamment rétaise, passe nécessairement par des instances collectives (telle l'incontournable coopérative Uniré). Cette étude de cas, en s'intéressant plus particulièrement à un groupe professionnel localisé sur un territoire, complète d'autres analyses (Comby, 2015 ; Lereboullet *et al.*, 2013) sur les fonctions et modalités d'adaptation au changement climatique. En outre, elle vient enrichir les connaissances qui font du changement climatique, non pas un problème qui doit être pris en charge par l'« individu consommateur » (ici « individu producteur »), mais bien un problème public ; prise en charge qui doit être soutenue par des politiques publiques d'envergure, celles-ci pouvant être initiées, et ce n'est pas contradictoire, par de petits collectifs.

BIBLIOGRAPHIE

Athimon E., Maanan M., Sauzeau T. et Sarrazin J.-L., 2016, « Vulnérabilité et adaptation des sociétés littorales aux aléas météo-marins entre Guérande et l'île de Ré, France (XIVe-XVIIIe siècle) », *Vertigo*, vol. 16, n° 3, https://vertigo.revues.org/17927, consulté le 1/05/17.

Beck U., 2003 (1986), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion.

Boquet Y., 2006, « Vigne et changement climatique », *Territoire en mouvement, revue de géographie et aménagement*, n° 3, http://journals.openedition.org/tem/360, consulté le 05 juin 2018.

Boucard J., 2014, « Ré, une île face à la mer » *in* Péret J., Sauzeau Th., 2014, Xynthia*, ou la mémoire révélée. Des villages charentais et vendéens face à l'océan (XVIIe-XXIe siècle)*, La Crèche, Geste Éditions, p. 147-168.

Brisson N., Levrault F., 2010, *Livre vert du projet CLIMATOR 2007-2010*, Angers, ADEME Éditions.

Célérier F., 2016, *Vins et vignerons biologiques en France, une approche territoriale. Les exemples du Bordelais et de la Vallée du Rhône*, thèse de doctorat de géographie, université Bordeaux-Montaigne, Bordeaux, 608 p.

Chauveau É., Chadenas C., Comentale B., Pottier P., Blanlœil A., Feuillet T., Mercier D., Pourinet L., Rollo N., Tillier I. et Trouillet B., 2011, « *Xynthia* : leçons d'une catastrophe », *Cybergeo : European Journal of Geography*, n° 538, https://cybergeo.revues.org/23763, consulté le 25/04/2017.

Chionne D., 2016, « Perception et gestion des variations environnementales : le cas de la société insulaire oléronaise (France) », séminaire *Territoires, environnement et biodiversité face aux changements climatiques : impacts et adaptations*, 11 mai 2016, Poitiers, 17 p.

Comby J.-B., 2015, *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Paris, Raisons d'Agir, coll. « Cours & Travaux ».

De la Soudière M., Tabeaud M., 2009, « Introduction : le ciel comme terrain », *Ethnologie française*, vol. 39, n° 4, p. 581-585.

De la Soudière M., 1990, « Revisiter la météo », *Études rurales*, n° 118-119, p. 9-29.

Elias N., 1981 (1970), *Qu'est-ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket.

Eyzaguirres J., Warren F.J., 2014, « Adaptation : établir un lien entre la recherche et la pratique » *in* Warren F.J., Lemmen D.S. (eds.), *Vivre avec les changements climatiques au Canada : perspectives des secteurs relatives aux impacts et à l'adaptation*, Ottawa, gouvernement du Canada, p. 253-286.

Garnier E., Surville F. (dir.), 2010, *La tempête* Xynthia *face à l'histoire. Submersions et tsunamis sur les littoraux français du Moyen Âge à nos jours*, La Crèche, Le Croît vif.

Gilbert C., 2003, « Limites et ambiguïtés de la territorialisation des risques », *Pouvoirs locaux*, n ° 56, p. 48-52.

Gifford R., 2011, « The dragons of inaction: psychological barriers that limit climate change mitigation and adaptation », *American Psychologist*, vol. 66, n° 4, p. 290-302.

IPCC, 2014, *Climate change 2014: Impacts, adaptation, and vulnerability. Part A: global and sectoral aspects*, Contribution of working group II to the Fifth assessment report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Field C.B., Barros V.R., Dokken D.J., Mach K.J., Mastrandrea M.D., Bilir

T.E., Chatterjee M., Ebi K.L., Estrada Y.O., Genova R.C., Girma B., Kissel E.S., Levy A.N., MacCracken S., Mastrandrea P.R., White L.L. (eds.), Cambridge, New York, Cambridge University Press.

Jodelet D., 1997, « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie » *in* Moscovici S. (dir.), *Psychologie sociale*, Paris, PUF, p. 357-378.

Jullien F., 2009, *Les transformations silencieuses*, Paris, Grasset.

Langumier J., Verdier L., 2015, « Sécurisation des digues et dispositifs de « culture du risque » : une alliance originale sur le delta du Rhône dans un contexte post-catastrophe », *Géocarrefour*, vol. 90, n° 3, p. 233-244.

Laramée de Tannenberg V., Leers Y., 2015, *Menace sur le vin. Les défis du changement climatique*, Paris, Buchet-Chastel, coll. « Dans le vif ».

Lereboullet A.-L., Bardsley D., Beltrando G., 2013, « Assessing vulnerability and framing adaptative options of two Mediterranean wine growing regions facing climate change: Roussillon (France) and Mc Laren Vale (Australia) », *EchoGéo*, n° 23, https://echogeo.revues.org/13384, consulté le 24/04/2017.

Pellerin S. *et al.*, 2013, « Quelle contribution de l'agriculture française à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ? Potentiel d'atténuation et coût de dix actions techniques », synthèse du rapport d'étude, INRA.

Péret J., Sauzeau Th., 2014, Xynthia*, ou la mémoire révélée. Des villages charentais et vendéens face à l'océan (XVII*e*-XXI*e *siècle)*, La Crèche, Geste Éditions.

Quénol H. (coord.), 2014, *Changement climatique et terroirs viticoles*, Paris, Lavoisier, coll. « Tec & Doc ».

Rebotier J., 2014, « Adaptations aux changements environnementaux et territoires. Questions de (science en) société », *Sud-Ouest Européen*, n° 37, p. 5-14.

Reghezza-Zitt M., 2007, « La vulnérabilité, un concept problématique » *in* Léone F., Vinet F., *La vulnérabiilité des sociétés et des territoires face aux menaces naturelles. Analyses géographiques*, Géorisques 1, Publications de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, p. 35-40.

Reghezza-Zitt M., Sanseverion-Godfrin V., 2012, « Aménagement durable des territoires soumis à de fortes contraintes : enjeux et perspectives à travers l'examen des outils juridiques. L'exemple de la basse vallée du Var (06) », *Annales de géographie*, n° 685, p. 242-265.

Retailleau B., Anziani R., 2010, « *Xynthia* : une culture du risque pour éviter de nouveaux drames », Rapport d'information, n° 647, t. 1.

Roncoli C., Crane T., Orlove B., 2008, « Chapter 3: Fielding climate change in cultural anthropology », in Crate S.A., Nuttall M. (eds.), *Anthropology and climate change: from encounters to actions,* https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm ?abstract_id =2396931, consulté le 14/03/2018.

Simonet G., 2016, « Le concept d'adaptation : polysémie interdisciplinaire et implication pour les changements climatiques », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 17, n° 4, p. 392-401.

Simonet G., 2015, « Une brève histoire de l'adaptation : l'évolution conceptuelle au fil des rapports du GIEC (1999-2014), *Natures Sciences Sociétés*, supplément 3, p. 52-64.

Soussana J.-F. (coord.), 2013, *S'adapter au changement climatique. Agriculture, écosystèmes et territoires*, Versailles, Quæ.

Strauss S., Orlove B. S., 2003, *Weather, climate, culture*, Berg, 307 p.

Torquebiau E. (ed.), 2015, *Changement climatique et agricultures du monde*, Versailles, Quæ.

NOTES

1. Défini par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) comme une variation de l'état du climat dans le temps, qui peut être identifiée par des changements affectant la moyenne et/ou la variabilité de ses propriétés (IPCC, 2014), le changement climatique est dû à la fois à des processus naturels et aux activités humaines.

2. Selon la FAO, l'agriculture climato-intelligente repose sur les trois objectifs de sécurité alimentaire, d'adaptation au changement climatique et d'atténuation (réduction des émissions et stockage de carbone). (Source : site internet de la FAO, http://www.fao.org/climate-smart-agriculture/fr/, consulté le 9/06/2018.)

3. Le caractère irréversible des modifications climatiques est attesté par les différents rapports du GIEC (Simonet, 2015). L'agriculture y est particulièrement visée du fait notamment de la plus grande variabilité de la pluviométrie, provoquant des risques accrus d'inondations et de sécheresses.

4. Cette expression a largement été employée par l'État suite à la catastrophe *Xynthia*. Elle est définie dans les rapports gouvernementaux comme un « ensemble de connaissances et de pratiques qui permettent aux individus d'agir efficacement vis-à-vis des aléas de la nature et d'en limiter les dégâts » (Rétailleu et Anziani, 2010, cité par Chionne, 2016).

5. Par configuration, nous appréhendons les processus sociaux selon des logiques relationnelles (individus/groupe), l'interdépendance entre les individus formant leur matrice constitutive (Elias, 1981).

6. Le vimer est un terme local, qui selon certains est la contraction de « vive mer » (Garnier et Surville, 2010), et selon d'autres vient du latin « *vis major* » (force majeure) ensuite traduit en langue d'oïl (Péret et Sauzeau, 2014). Il désigne une submersion inhabituelle et spectaculaire des terres provoquée par la combinaison d'une tempête et d'une marée haute de vive eau.

7. Par souci d'anonymat, les noms des personnes enquêtées ont été transformés.

8. Débris naturels ou d'origine anthropique restant sur le sol suite à la submersion.

9. Des solidarités collectives anciennes existaient depuis le Moyen Âge pour entretenir les levées (en particulier les levées protégeant les marais salants, celles-ci étant de la responsabilité des propriétaires privés), sur la base des communautés villageoises, et dans un contexte de désengagement financier de l'État depuis le Premier Empire (Boucart, 2014). Celles-ci ont cependant peu à peu disparu avec l'évolution des systèmes agricoles (recul des marais salants), mais aussi avec le renouvellement démographique par l'arrivée d'une population saisonnière (résidents secondaires, touristes) qui ne réside pas sur l'île l'hiver et qui ignore majoritairement les risques, d'où une perte de la « culture du risque » traditionnelle de l'île. Les mécanismes de solidarité que nous évoquons ici sont plus ponctuels et se sont manifestés uniquement lors de l'évènement *Xynthia*.

10. Nous avons rencontré l'ensemble des viticulteurs ayant engagé un processus de conversion à l'agriculture biologique. Au nombre total de cinq, ils représentent environ 10 % des viticulteurs insulaires. Un couple pratique l'agriculture biodynamique sur l'ensemble de leur exploitation (labellisée AB), deux ont effectué une conversion partielle de leur vigne (environ 15 %) et enfin, deux sont en cours de conversion totale.

RÉSUMÉS

Dans cet article, nous interrogeons les perceptions des changements environnementaux par les viticulteurs de l'île de Ré, et plus particulièrement les représentations qu'ils ont du changement climatique. Nous analyserons comment celles-ci favorisent ou non la mise en place de pratiques agricoles adaptatives. L'étude montre que la perception sensible des temporalités des changements à moyen terme s'oppose à une absence de perception des vulnérabilités liées à des changements à long terme, vécus plutôt positivement. De fait, les pratiques évoluent peu, le contexte professionnel, politique et touristique de l'île offrant aux producteurs des formes de protection contre les effets potentiellement négatifs des changements environnementaux.

This paper investigates Ré Island wine growers' perceptions of environmental change, more specifically climate change, and how this brings about a change – or not – in their agricultural practices. Our results show that while they clearly perceive medium-term changes, they are largely unaware of the challenges and vulnerabilities associated with long term changes, which tend to be viewed in a positive light. In effect, their practices do not substantially evolve over time. The island's professional, political and touristic context shields them from the potentially negative effects of environmental change.

INDEX

Mots-clés : changement climatique, adaptation, viticulture, pratiques, représentations, environnement, temporalités, vulnérabilités, Xynthia, île de Ré
Keywords : climate change, adaptation, viticulture, practices, perceptions, environment, temporalities, vulnerability, Xynthia, Island of Ré

AUTEURS

CAMILLE HOCHEDEZ

Camille Hochedez est maître de conférences en géographie. Ses recherches portent sur les dynamiques agricoles et alimentaires au prisme des inégalités, de la justice alimentaire et des changements environnementaux. EA 2252 RURALITES - Université de Poitiers.
camille.hochedez@univ-poitiers.fr

BENOÎT LEROUX

Benoît Leroux est sociologue. Ses principales recherches et publications portent sur l'analyse socio-historique de l'espace professionnel des agriculteurs biologiques en France. Maître de conférences en sociologie à l'université de Poitiers, il est chercheur au Groupe de recherches en sociologie des mondes contemporains (GRESCO; EA 3815). Benoit.Leroux@univ-poitiers.fr